

Avis n°19-67846

## Référence de TED :

non disponible

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/19-67846/officiel>

Département(s) de publication : **56**

Annonce No **19-67846**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

CCAS SAINT-AVE, Numéro national d'identification : 21560163300059, Mairie, place de l'Hôtel de Ville, 56890, Saint-Avé, F, Courriel : [fad@saint-ave.bzh](mailto:fad@saint-ave.bzh) , Code NUTS : FRH04

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saint-ave.bzh>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.megalisbretagne.org>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.megalisbretagne.org>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : établissement public à caractère administratif (EPA) communal

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### Section II : Objet

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestations d'assurance des risques statutaires du centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Avé (56)

Numéro de référence : ASSURANCE STATUT CCAS 2019

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

##### **Services**

II.1.4) Description succincte : La consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert (article R.2161-2 du Code de la Commande Publique). Elle n'est pas décomposée en lot. La réponse pourra être présentée soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire. Le mandataire devra être désigné dans la candidature. Les candidats ne pourront pas remettre plus d'une offre en agissant à la fois : \* en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, \* en tant que membre de plusieurs groupements. Le candidat est autorisé à remettre une offre : \* soit en entreprise unique, \* soit en entreprises groupées. Dans ce cas d'attribution, le groupement autorisé ne pourra être que conjoint non solidaire.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

#### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66512000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Les candidats doivent répondre obligatoirement à l'offre de base et aux variantes no1 et no 2 suivantes, à l'initiative de l'acheteur, sous peine que leur offre soit jugée irrégulière :- variante obligatoire no1 : longue maladie / longue durée avec franchise de 90 jours ;- variante obligatoire no2: maternité, paternité, adoption. La durée du marché est de 5 ans, soit du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024 inclus, moyennant, dans le cadre de la faculté de résiliation annuelle à la date anniversaire du marché, le respect d'un préavis de six mois pour l'assureur et de quatre mois pour l'assuré, à compter de la date d'échéance.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. adéquation et respect du cahier des clauses techniques particulières / Pondération : 35
2. qualité du service proposé par le candidat / Pondération : 25

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 1.e.r janvier 2020 - Fin : 31 décembre 2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Critères d'attribution (voir plus de détail au règlement de consultation) :-Adéquation et respect du ou des cahiers des clauses techniques particulières : 35%-Prix des prestations : 40%-Qualité du service proposé par le candidat : 25 %

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - attestation d'inscription à l'Orias (Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance);- lettre de candidature précisant les éventuels cotraitants (formulaire DC1, ou équivalent, à jour), complétée et signée par tous les cotraitants. La réponse par le biais d'un courtier et/ou en co-assurance est considérée comme un groupement conjoint, chaque partie devant fournir les documents de candidature décrits au règlement de consultation à l'exception de "la lettre de candidature" qui devra être produite en un seul exemplaire par le mandataire pour l'ensemble du groupement. La réponse pourra être présentée, soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire. Le candidat doit préciser la qualité selon laquelle il agit: agent, courtier, mutuelle... S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la compagnie et l'étendue de celui-ci. Le candidat doit préciser la compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription;- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;- extrait KBIS ou son équivalent, et, en cas de délégation de pouvoirs, le pouvoir donné au signataire des pièces du marché (des précisions sont données au règlement de la consultation).

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : En application des articles L. 310-1 et suivants et L. 511-1 et suivants du code des assurances, les prestations sont réservées à des sociétés d'assurances et/ou d'intermédiaires d'assurances inscrits à l'Orias (Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance)

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

5 juillet 2019 - 17:00

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 8 juillet 2019 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Les séances d'ouverture des plis et de jugement des candidatures et des offres ne sont pas publiques. La date et l'heure d'ouverture des plis sont susceptibles d'être modifiées.

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

## VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les pièces de candidature et d'offre à fournir figurent au règlement de consultation. La transmission des documents s'effectuent par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marches.megalisbretagne.org>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Aucune signature n'est exigée au jour de la remise des offres. Les documents seront signés en cas d'attribution, lors de la notification du marché. Au vu des conditions spécifiques requises en matières de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire. En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100 % du risque sera considérée irrégulière). L'offre devra présenter le mandataire (apériteur) et les engagements respectifs pris par l'apériteur et les autres assureurs membres du groupement (participations dans l'assurance du risque). Chaque co-assureur devra fournir les pièces prévues au règlement de consultation. Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers). Le marché est résiliable annuellement, à la date anniversaire du marché, en respectant un préavis de 6 mois pour l'assureur et de 4 mois pour l'assuré, à compter de la date d'échéance. Les pièces de candidatures et d'offres à fournir, les critères de sélection des candidatures, les critères, sous-critères et modalités de jugement, figurent au règlement de consultation. Les demandes de renseignements complémentaires ne peuvent intervenir moins de 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les prestations seront financées par le(s) budget(s) du CCAS et payées par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique dans un délai global de 30 jours. La cotisation est payable d'avance. Elle sera payée pour une période annuelle conformément au code des assurances et révisable annuellement. Les entreprises ne seront pas tenues de produire les documents relatifs à la candidature, en cours de validité, s'ils sont laissés gratuitement à la disposition du pouvoir adjudicateur par le biais d'un système électronique administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 3, contour de la Motte, 35000, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28, Fax : (+33) 2 99 63 56 84, Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Immeuble Skyline 22, mail Pablo Picasso BP 24209, 44042, Nantes Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 2 53 46 79 83, Courriel : [paysdl.ccira@direccte.gouv.fr](mailto:paysdl.ccira@direccte.gouv.fr), Fax : (+33) 2 53 46 79 79

### VI.4.3) Introduction de recours :

### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

greffe du tribunal administratif, 3, contour de La Motte, 35000, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28, Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr), Fax : (+33) 2 99 63 56 84

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

29 mai 2019